

CARTE BRUNE

www.jurantiel.com, par OMBOLO MENOGA Pierre Emmanuel

Carte internationale de d'assurance de responsabilité civile automobile en zone CEDEAO (*Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest*).

C'est une attestation d'assurance qui vaut aussi bien à l'intérieur du territoire de chaque Etat membre de la CEDEAO qu'aux frontières de celui-ci.

La CEDEAO compte quinze Etats membres, à savoir : la République du Bénin, la République du Burkina Faso, la République du Cap Vert, la République de Côte d'Ivoire, la République de Gambie, la République du Ghana, la République de Guinée, la République de Guinée Bissau, la République du Libéria, la République du Mali, la République du Niger, la République Fédérale du Nigéria, la République du Sénégal, la République de Sierra Léone et la République Togolaise.

Par **OMBOLO MENOGA Pierre Emmanuel**